Nouveaux dangers pour les travailleurs après les élections ?

LE LIBERTAIRE

ORGANE DE LA FÉDÉRATION COMMUNISTE LIBERTAIRE

JEUDI 29 DECEMBRE 1955
HEBDOMADAIRE. - Le N° 20 Frs
Cinquante-septième année. - N° 459

SECTION DE L'INTERNATIONALE COMMUNISTE LIBERTAIRE

Fondé en 1895 par Louise MICHEL et Sébastien FAURE
REDACTION-ADMINISTRATION : 79, rue St-Denis, Paris-1er.
C.C.P. R. JOULIN, PARIS 5561-76

ABONNEMENTS
FRANCE-COLONIES : 52 nos : 1.000 fr
26 nos : 500 fr.; 13 nos : 250 fr.
AUTRES PAYS : 52 nos : 1.250 fr.
26 nos : 625 fr.
Pour tout changement d'adresse joindre 30 francs et la dernière bande

Augmentation des impôts !

LA BOURGEOISIE a la mémoire courte

LA presse, la radio, le cinéma s'emploient avec succès à détériorer la mémoire des citoyens. Les puissants de l'heure savent bien que la mémoire, c'est en politique, le début de la sagesse. Le Français oublie vite. Il arrange facilement les événements à son goût. Il ferme béatement les yeux pour ne pas voir le mal, tel l'autruche qui cache, dit-on, sa tête sous ses plumes face au danger.

Quelques jours suffisent pour que des faits importants soient négligés, puis enterrés définitivement.

⁂

Qui se souvient que c'est M. Mendès-France qui a envoyé le premier les jeunes soldats se faire trouer la peau en Algérie pour les gros colons ?

Qui se souvient que c'est ce même Mendès qui a mis sur pied la loi « d'état d'urgence » que son ami Faure a présenté et fait voter à l'Assemblée? Qui se souvient qu'il alla se prosterner de vant le Pape ?

Encore ne choisissons-nous là que des événements très récents. Si nous remontions au début de cette législature, il serait possible de remplir des pages en relatant les petites et les grosses saloperies des soi-disant représentants de la classe ouvrière au Parlement.

⁂

Il faut croire d'ailleurs que les députés n'ont pas plus de mémoire que les citoyens. Les députés ignorent sans doute le préambule de leur Constitution où il est dit : « **La République Française, fidèle à ses traditions, se conforme aux règles du droit public international. Elle n'entreprendra aucune guerre dans des vues de conquêtes et n'emploiera jamais ses forces contre la liberté d'aucun peuple** ».

Cela n'a pas empêché la guerre d'Indochine quelques jours après le vote de ce superbe texte, le massacre des Malgaches et la guerre très actuelle en Afrique du Nord. Il est vrai que ce préambule dit aussi que :

« **La nation garantit à tous, notamment à l'enfant, à la mère et aux vieux travailleurs, la protection de la santé, la sécurité matérielle, le repos et les loisirs...** »

On n'oublie rien sur le papier ! Dans la réalité, on donne 5.700 francs par mois au vieux travailleur. Avec cela, il peut se reposer et s'amuser ! !

Plus loin nous lisons :

« **La nation garantit l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à l'instruction, à la formation professionnelle et à la lecture. L'organisation de l'enseignement public, gratuit et laïque à tous les degrés, est un devoir d'Etat.** »

Loi Barangé, sabotage de l'enseignement, classes surchargées, fils d'ouvriers ne pouvant accéder aux études supérieures, politique de natalité sans

Votez FCL

prévisions correspondantes dans le domaine scolaire, etc.

Voilà. Cela s'appelle le respect des promesses.

⁂

Comment tous les responsables de la misère actuelle peuvent-ils encore venir parader devant leurs électeurs ?

Simple question de mémoire courte, sans doute !

Il est bien possible qu'un jour prochain, on fourre en prison tous ceux qui osent se souvenir et qui veulent changer l'avenir...

Pourtant la Constitution de la Quatrième République dit encore :

« **Tout homme persécuté en raison de son action en faveur de la liberté a droit d'asile sur les territoires de la République** ».

Morain est dans les prisons de la IVe République pour son action en faveur de la liberté.

⁂

Après cette foire de la malhonnêteté et de la démagogie, on risque de voir Mendès et Faure réconciliés pour le plus grand bien du « Capital », gouverner ensemble.

Alors, une fois de plus, les bonnes âmes comme les autruches fermeront les yeux et oublieront...

Ceux qui auront voté F.C.L. auront au moins montré qu'ils se souviennent.

Michel DONNET.

L'affaire John ou les «vrais faux traîtres»...

A moins que ce ne soit les faux vrais traîtres, car on n'y comprend pas grand-chose, sinon que dans les luttes politiques pour la « défense de la patrie », il y a des dessous qu'il vaut mieux ne pas révéler aux ouvriers.

On se souvient que le Dr Otto John, personnalité de l'espionnage international, après avoir mené en Allemagne de l'Ouest les enquêtes sur les néo-nazis et les communistes, était passé en juillet 54 en zone soviétique, déclarant qu'il a « fui le militarisme et le nazisme renaissants en République fédérale ». Le 12 décembre 55, John rentrait en Allemagne occidentale.

Paul DUPAS.

Solidarité Revolutionnaire

Semaine du 19 au 24 décembre

Lau, 3.500; Mouffetard, 40; Brianza. 500; Réunion 14e, 150; Ollivier Max, 250; Hulot, 500; Rue du Commerce, 100; pour Morain, 50; Loudet, 150; Garestier, 90; Rodriguez, 100; Laurent, 500; Cadiot, 5.000; Akli, 500; Philippe, 250.

Total 29e liste : 11.680.

Total général : 818.973.

plus de jeunes pour l'Algérie !

LA décision prise par E. Faure d'organiser pour le 2 janvier des élections truquées en Algérie, avait déclanché une telle révolte parmi la population algérienne que le gouvernement avait rapidement battu en retraite et abandonné son projet. Une victoire psychologique d'une IMPORTANCE CAPITALE avait été remportée par la Résistance algérienne !

La mascarade colonialiste, essayant de se donner une façade « démocratique », ayant été mise à jour une première fois et de FAÇON INDISCUTABLE, il n'est pas exagéré de dire que la légende qu'essayait d'entretenir la bourgeoisie française, selon laquelle « l'Algérie serait la France », a été définitivement détruite.

Et depuis, les événements se sont précipités de telle sorte que le 2 janvier, l'Algérie n'apparaîtra plus, et POUR TOUT LE MONDE, que comme un territoire occupé militairement par une puissance étrangère.

..La Résistance algérienne, en effet, vient d'adresser un ultimatum à tous les élus musulmans — députés, maires, conseillers municipaux — leur enjoignant d'avoir à démissionner avant le 2 janvier. La démission massive de ces élus, qui se produit, laissera le colonialisme français seul participant à la machine administrative et répressive de l'Algérie.

Ainsi, la domination étrangère apparaîtra encore plus CLAIREMENT qu'au temps de l'occupation nazie en France, puisqu'à cette époque l'administration était encore assurée par des « Français », encore plus CLAIREMENT même que dans aucun pays colonisé où l' « on » s'est toujours arrangé pour trouver quelques indigènes vendus au colonialisme pour les faire participer à l'administration, afin de dissimuler la réalité derrière un écran trompeur.

Il n'est donc pas exagéré de dire que la Résistance algérienne a, dès aujourd'hui, GAGNE LA PARTIE et que la main mise de l'impérialisme français en Algérie est dès à présent brisée, définitivement.

On s'explique que Soustelle le tortionnaire s'affole. Chaque jour, sur le plan strictement militaire, les résistants remportent des victoires spectaculaires. Citons, aujourd'hui, la « disparition » d'une patrouille de 25 soldats en Oranie : « On n'ose pas imaginer qu'elle ait pu passer avec armes et bagages de l'autre côté », écrit la presse bourgeoise... et c'est ainsi chaque jour !

Continuer la guerre d'Algérie, cela signifie donc : ENVOI DE NOUVEAUX JEUNES DU CONTINGENT (Soustelle en réclame immédiatement 60.000), IMPOTS NOUVEAUX DE FAÇON MASSIVE !

Dès à présent, la guerre d'Algérie coûte 1 MILLIARD par jour, PLUS CHER QUE LA GUERRE D'INDOCHINE.

Mais les faits nous donnent raison: on ne brise par la résistance d'un peuple qui UNANIMEMENT lutte POUR SON INDEPENDANCE, pour SA REVOLUTION.

Le soulèvement général et victorieux des peuples coloniaux sonne le glas de l'impérialisme et ouvre la voie à la révolution sociale mondiale. C'est pourquoi, travailleurs français et algériens, nous luttons coude à coude dans le même combat, pour le même idéal : le vrai communisme, le communisme libertaire.

M. MOREAU.

La campagne électorale de la F. C. L.

POUR la première fois, la F.C.L. participe à la campagne électorale. Quelques camarades, au début, nous avaient fait part de leurs craintes : « Notre plateforme antiparlementariste serait-elle comprise ? Notre Parti, constamment en butte à la répression, ne se verrait-il pas paralysé par le manque de moyens financiers ? »

C'était sous-estimer le dévouement sans bornes des militants et des sympathisants. Spontanément, des lecteurs jusque-là inconnus sont venus nous trouver à la permanence : « Voici mille francs pour la souscription; d'autre part, j'ai deux heures de libres, je suis à votre disposition pour distribuer des tracts ou coller des affiches ».

Depuis l'ouverture de la campagne électorale, la F.C.L. tient en moyenne deux réunions par soirée. Six orateurs : Fontenis, Hespel, Mulot, Philippe, Rochery, Simon, se partagent la tâche d'exposer la situation politique actuelle, les solutions et le programme de la F.C.L., le pourquoi de notre participation électorale, les perspectives proches et lointaines d'action révolutionnaire.

Nous ne nous attarderons pas dans ce compte rendu sur le contenu des discours dont les thèmes ont déjà été exposés sur nos affiches et dans des articles du « Lib ». Il suffit de voir les réactions de la salle, d'entendre les applaudissements lorsque le camarade Fontenis s'écrie : « Gloire et honneur à l'héroïque résistance algérienne », lorsqu'il parle de la grève

Votez F.C.L.

générale comme moyen d'action, lorsqu'il donne en exemple la magnifique action des ouvriers nantais, lorsqu'il dénonce « l'impuissance parlementaire des Chambres de gauche formant des gouvernements de droits ou des gouvernements de gauche faisant une politique de droite », lorsqu'il montre que les avantages obtenus par les ouvriers n'ont été obtenus que par l'action directe et non par les votes de l'Assemblée qui n'interviennent qu'après, pour se rendre compte qu'il exprime l'opinion de tout l'auditoire.

Contrairement à ce qui se passe dans les réunions des autres partis, la contradiction ouvre une discussion sérieuse et constructive. On n'a pas l'habitude chez nous de noyer le poisson, de n'envisager les problèmes que superficiellement, de se borner aux généralités, chacun peut s'exprimer librement, et les questions délicates ou embarrassantes ne sont pas élucidées. On peut voir alors des contradicteurs dont certains, peut-être, étaient venus avec des intentions hostiles, collaborer amicalement avec les orateurs pour rechercher en commun les meilleures solutions. Finalement toute la salle participe à la discussion, cela ressemble plutôt à une réunion d'étude d'un groupe de révolutionnaires qu'à une contradiction.

Cette ambiance s'explique facilement. Notre doctrine, notre programme ne sont pas le fruit des élucubrations d'un petit groupe d'intellectuels créateurs de systèmes disant au peuple : « Voilà ce qu'il faut faire! » Notre parti a pris son programme (augmentation *uniforme* de 40 frs, un mois de congés payés, les 40 heures payées 48, etc.) dans les revendications défendues un peu partout par les travailleurs au cours des grèves. Le Communisme Libertaire, le pouvoir ouvrier, qu'est-ce donc, sinon quelque chose d'analogue au pouvoir des comités, tel qu'il s'est pratiqué en Espagne en 36, ou même plus récemment à Nantes, en août 53, alors que l'autorité du Comité de grève avait supplanté celle du préfet ?

Oui vraiment, dire que la F.C.L. représente et concrétise les aspirations profondes des travailleurs n'est pas une affirmation gratuite ou prétentieuse. Je n'en veux pour preuve que le fait que nos affiches ne sont lacérées que par les fascistes ou par des « bureaucrates », les militants ouvriers des partis adverses se refusant de déchirer un programme avec lequel ils sont d'accord sur le fond.

Et les réunions se terminent, non sur *La Marseillaise* des culottes de peau et des Versaillais, mais sur une vibrante *Internationale*. Car pour nous « les prolétaires n'ont pas de patrie », nous laissons le tricolore aux réformistes.

JEAN LOUIS.

Crise du logement... et exploitation capitaliste

LA disparition progressive des compagnons du Bâtiment est un fait indiscutable : l'âge moyen de l'ouvrier qualifié se situe à 55 ans. Paris, la concentration industrielle du pays, compte 145.000 gars du Bâtiment (O.S. et ouvriers qualifiés). La vie « à l'air libre » ne semble pas retenir l'attention des jeunes, puisque l'on compte 480.000 métallos et 345.000 employés pour le même Paris.

Mais le machinisme risque de provoquer de sérieux bouleversements dans ces deux corporations : l'automation dans la métallurgie, l'équipement industriel des bureaux (machines comptables électroniques, mécanographiques, adoption ou copie du plan comptable unique). Cette mécanisation dans les moyens de travail crée de nouvelles couches O.S. et l'augmentation de leur nombre est supérieure à l'accroissement des techniciens.

Le Bâtiment n'échappe pas à cette règle, mais il offre encore de larges possibilités d'emploi et d'action ouvrière sur les grands chantiers. C'est aux gars du bâtiment que l'on confiera le plan « minimum » des 300.000 logements par an pour résoudre la crise de l'habitat. Mais non seulement il faudrait que le milliard de la guerre d'Algérie soit consacré à la construction, mais il faudrait trouver 50.000 ouvriers qualifiés et 30.000 ouvriers spécialisés supplémentaires! Ajoutons que l'entretien et la construction nécessitent 150.000 nouveaux travailleurs du bâtiment.

L'exode des ouvriers du bâtiment est dû depuis les années 1930 au chômage, aux intempéries d'hiver, à l'appel des salaires plus élevés de la métallurgie. Les lois en faveur des indemnités d'intempéries n'ont pas freiné la désertion; les centres professionnels se révèlent largement insuffisants, tant par la quantité que par la qualité. L'apprentissage chez « le tôlier » reste encore la formule la plus complète pour la formation consciencieuse de futurs compagnons. Mais les patrons ne veulent pas payer des charges sociales pour former des apprentis! Et c'est pour cela qu'il n'y a presque plus d'apprentis! Les pauvres patrons... Mais les bénéfices réalisés atteignent un minimum de 30% des travaux : de quoi payer largement la formation d'apprentis et les revendications des compagnons (à peine 6 % de ce montant).

Le manque de main-d'œuvre a accéléré la venue de main-d'œuvre émigrée : Italiens, Nord-Africains, Espagnols. Les patrons jouent la carte du racisme en payant moins ces travailleurs déracinés par la misère, séparés de leurs familles. Dans les chantiers de montagnes des Travaux publics (barrages, tunnels), ces émigrés composent la majorité des travailleurs : absence de réels droits syndicaux; longues journées de travail (14 à 16 heures l'été), dans la boue, l'humidité, l'insécurité; pas d'hygiène dans les baraquements sommaires et tristes.

La conséquence la plus honteuse du manque de main-d'œuvre c'est le travail à tâche : l'esprit individualiste, la bestiale satisfaction d'un gain apparemment plus élevé que le travail horaire, tuent la conscience professionnelle et détériorent considérablement l'action syndicale revendicative.

Il est logique de replacer le manque de main-d'œuvre du bâtiment dans le cadre du désordre capitaliste, de son mépris des travailleurs :

200.000 Parisiens vivent dans 17 îlots « reconnus » (!) insalubres.

(*Suite page* 2.) MULOT.

***Abonnez-vous au* LIB**

COEXISTENCE :

Après Franco, Pie XII !

Pie XII, dans son message de Noël, prend position contre la bombe atomique. Voilà une prise de position qui n'engage pas à grand-chose. Aucun pays, à ma connaissance, n'a pris position pour la bombe atomique.

Autre chose serait pour le Pape de dénoncer les profits patronaux générateurs de misères et de guerres, atomiques ou non. Autre chose serait de conseiller aux chrétiens le refus de participer à quelque guerre que ce soit.

Au lieu de cela, le Pape a renouvelé sa condamnation de « toutes les formes de Communisme ».

Cela n'a pas empêché « la Pravda » de commenter favorablement le message du « Saint Père » ! (à cause de ses propositions de désarmement atomique).

Le gouvernement russe a-t-il perdu toute illusion de se faire passer pour communiste ?

Michel HULOT.

Des Correspondants du LIBERTAIRE

UN de nos camarades, mis à la porte pour activités syndicales, nous a envoyé il y a quelque temps le règlement de son entreprise. En voici les principaux passages :

Ets Lemaire et Dillies Roubaix Règlement et Conditions de travail

Tout travail commandé par la direction doit être exécuté, même si l'ouvrier a été engagé pour un travail plus spécialement désigné. Par exemple, un manœuvre affecté à un service ne pourra refuser de faire le travail d'un ouvrier d'un autre service, un mécanicien ne pourra refuser de faire le travail d'un contremaître, les ouvriers d'apprêt devront s'entraider d'un corps de métier à l'autre, etc.

Chaque ouvrier doit obéir avec bonne volonté aux ordres et instructions qui lui sont donnés..

. . . . . .

Art. 7. — **Il n'existe aucune obligation pour les ouvriers d'être syndiqués:** dans l'embauchage ou le débauchage, la Direction ne tiendra aucun compte de l'affiliation ou de la non affiliation à un Syndicat de quelque tendance qu'il soit.

Les ouvriers qui subiraient des pressions de la part d'un membre du personnel, en vue de les faire adhérer à un syndicat, ou en vue de leur faire quitter un syndicat, doivent immédiatement en faire la déclaration à la Direction, l'auteur des pressions sera immédiatement licencié.

Ce qui précède ne veut pas dire que les patrons sont opposés à ce que l'on est convenu d'appeler « le droit syndical pour les ouvriers ». L'activité syndicale de ceux-ci est entièrement libre pour autant qu'elle s'exerce en dehors de l'usine, considérée comme lieu de travail...

...Lorsque, pour une cause quelconque, l'usine ou une partie de l'usine n'aura pas pu être mise en marche à l'heure habituelle, **il ne sera payé aucune indemnité.**

Art. 9. — En cas de départ d'un ouvrier, à quelque poste qu'il soit, son remplaçant sera payé suivant un accord à intervenir avec le patron **sans que le salaire payé à son prédécesseur puisse servir de précédent...**

Art. 10. — Chaque fois que cela sera possible, les ouvriers et ouvrières travailleront à la tâche, même si ces ouvriers et ouvrières travaillaient à l'heure avant le 31 décembre 1947...

Art. 12. — Les ouvriers dont la qualification ne serait pas suffisante, et qui n'arriveraient pas à une production ou à un salaire égal à celui de leurs camarades, pourront être déplacés ou licenciés...

Lorsque de nouveaux articles seront mis sur les machines, les tarifs seront établis par le patron. Les ouvriers intéressés pourront toujours demander, après quatre semaines, que leur salaire moyen soit examiné...

Art. 13. — Exceptionnellement, lorsque des travaux doivent être faits à l'heure, alors qu'ils sont habituellement faits à la tâche, ils ne peuvent être commandés que par la Direction. A ce sujet, il est rappelé que les ouvriers doivent prévenir immédiatement leur contremaître en cas de mauvaises matières ou de mauvaise préparation.

Art. 14. — Le présent règlement est établi pour éviter autant que possible les conflits à l'intérieur des établissements. Toute réclamation de quelque nature qu'elle soit pourra être présentée à la Direction de l'usine par l'intéressé, son contremaître ou toute autre personne légalement reconnue (délégué par exemple).

Art. 15. — Il est bien entendu que les ouvriers doivent accepter avec bonne volonté toutes les modifications, transformations, perfectionnements et améliorations à l'organisation du travail, aux machines, etc. Ce n'est que par une adaptation continue au progrès que les Ets Lemaire et Dillies pourront maintenir les salaires payés et faire face aux charges des œuvres et lois sociales.

Tout freinage de la production, toute opposition systématique aux propositions de la Direction doivent être exclus de la pensée des ouvriers. Les Ets Lemaire et Dillies doivent lutter contre la concurrence des centres textiles français et étrangers. Pour cela, la Direction a le droit de compter sur la bonne volonté des ouvriers pour augmenter la production et diminuer le prix de revient, comme les ouvriers ont le droit de compter sur la bonne volonté de la Direction pour améliorer leurs salaires et leurs conditions de travail chaque fois que cela sera possible.

Art. 16. — Par application de ce qui précède, et à titre d'exemple non limitatif, les équipes de préparation, de filature, de teinture et d'apprêts, etc., **comprendront toujours le nombre** d'ouvriers strictement nécessaires à la qualité du travail et aux nécessités de production; en aucun cas, les ouvriers ne pourront exiger un nombre fixe qui ne tiendrait pas compte de la facilité ou de la difficulté du travail des matières employées, des transformations du matériel, etc.

Art. 17. — Les salaires sont ceux du barème en vigueur dans les Ets Lemaire et Dillies.

Art. 18. — Le présent règlement a été déposé au Greffe du Conseil des Prud'hommes de Roubaix et il est distribué à tous les ouvriers travaillant dans les Ets Lemaire et Dillies.

Le présent règlement annule le précédent.

Roubaix, le 31 décembre 1947.

Le patronat de droit divin peut édicter tous les règlements répressifs. Les ouvriers et ouvrières sauront un jour leur montrer de quel bois ils se chauffent.

Provocation gouvernementale contre la Navigation aérienne

Le gouvernement n'ayant pas cédé, les agents de la Navigation aérienne en sont à la 46e journée de grève. Pis encore est la tentative gouvernementale de couvrir les grévistes d'un tissu de calomnies, d'atteinte à la sûreté en vol : les deux ingénieurs, Forgeat et Rémy, du centre d'Aix-en-Provence, ont été inculpés. Mise en scène de la D.S.T. ou incident survenu à la suite de l'attitude arrogante et prétentieuse des officiers militaires ? Les deux ingénieurs se seraient opposés à l'utilisation d'un émetteur VHF par les militaires.

Les grévistes, aux maigres traitements de 26 à 38.000 francs par mois, en ont assez de la seule responsabilité professionnelle.

Une délégation reçue par Cautré (président du Conseil d'Administration de l'Aéroport de Paris, avec indemnités de représentation de 200.000 francs par mois, et dormant convenablement dans un bureau luxueux à 800.000 francs) a été sans résultat.

Qu'attendent les sections syndicales C.G.T. d'Air France et celle de l'Aéroport de Paris pour appuyer les grévistes. N'ont-ils pas des revendications ?

Les 50 millions de perte de recettes pour Air France, et les sommes fabuleuses perdues pour les sociétés de pétrole, les taxes d'aéroport, etc., voilà de quoi payer ces travailleurs. Mais le gouvernement a peur des répercusions dans le domaine de la Fonction publique. Aussi veut-il employer les techniciens de l'Armée pour briser la grève.

(*Correspondant.*)

Elections Législatives du 2 Janvier 1956

1er Secteur de la Seine

REUNIONS PUBLIQUES DE LA FEDERATION COMMUNISTE LIBERTAIRE

JEUDI 29 : Ecole, 46, rue Boulard-14e (M° Mouton-Duvernet)
JEUDI 29 : Ecole, 33, place Jeanne-d'Arc-13e (M° Nationale)
VENDREDI 30 : Ecole, 18, rue du Moulin-des-Prés-13e (M° Corvisart)
VENDREDI 30 : Ecole, 36 *bis*, rue Violet-15e (M° Commerce)

A la Thomson-Bolivar 19e

COMPRESSION DES EFFECTIFS... DE LA SECTION SYNDICALE.

Prétextant un bilan de fin d'année insuffisant, la Direction prend les mesures indispensables, dit-elle, à la bonne marche de l'entreprise!

Cette même Direction, qui en septembre cédait devant les revendications ouvrières, accordait quelques améliorations (voir *le Lib* n° 453) désire à tout prix anéantir la section syndicale C.G.T.

Pour briser les comités d'unité d'action qui ont arraché une aumône par les grèves, elle frappe parmi les militants syndicalistes les plus actifs; elle licencie :

le secrétaire de la section syndicale,
deux délégués au comité d'établissement,
un délégué du personnel,
le responsable à la vente de la *Vie Ouvrière*,
des camarades qui participèrent aux mouvements revendicatifs parmi lesquels des militants F.C.L. et des jeunes rappelés en A.F.N.

Douze camarades sont ainsi renvoyés avec l'accord de l'inspecteur du travail pour une prétendue compression des effectifs. Le ministre du Travail — Bacon — refusait une entrevue, « trop occupé à sa campagne électorale », faisait-il répondre.

Une grève de solidarité et de protestation devant ces mesures arbitraires fut malheureusement *insuffisamment généralisée* :

— l'attitude trop légaliste de la C.G.T.,

— la complicité des pouvoirs publics ont permis aux représentants du trust Thomson d'agir en parfaits fascistes.

(*Correspondants F.C.L. licenciés.*)

La productivité qui tue et la névrose des téléphonistes

Les conditions de travail dans les centraux téléphoniques et aux chèques postaux sont telles, que c'est un véritable cri d'alarme que nous sommes obligés de lancer, A l'heure actuelle, l'état sanitaire du personnel féminin des P.T.T. est de plus en plus angoissant.

L'accroissement ininterrompu du rendement, les cadences imposées, les surveillances de tous ordres, les effectifs toujours réduits, les vieilles salles non aérées, le bruit, les brimades en sont les causes.

Quelques exemples nous suffiront pour comprendre. A l'Inter et au Régional 263.000 communications ont été écoulées le 13 juillet 1955 contre 184.000 le 13 juillet 1954. Il a été enregistré à l'Inter, dans la salle des aiguilleuses (opératrices qui, les abonnés ayant composé le 10 sur leur cadran, dirigent leurs appels vers les autres salles qui les serviront) 405 communications à l'heure chargée en juillet 1955. Ces téléphonistes, par une chaleur accablante, sous les toits du Central, ont répété 405 fois en 1 heure, par exemple : « Inter 10, quel département ? L'Ariège, voici l'Ariège ». Vraiment de quoi devenir folles !

Ceci avec un personnel constamment réduit.

Aussi les résultats en sont catastrophiques — pas pour l'Administration, certes, puisque en août 55, à l'Inter, le trafic a augmenté de 12% par rapport à août 54 et que le produit des taxes s'est élevé à 572.100.000 francs !

8,5 % de plus de cas de maladies mentales ! Mais laissons parler le docteur Le Guillant, médecin-chef des hôpitaux psychiatriques de la Seine: « ...Les troubles mentaux chez les opératrices de l'Inter de Paris sont passés de 9 en 1949, 10 en 1950 à 30 en 1951 et 42 en 1952. Il s'agit là uniquement de manifestations graves ayant entraîné des congés de longue durée (article 93). La fréquence des accidents passagers, notamment des « crises de nerfs », de larmes ou de colère est bien connue; les employées des centraux présentant des troubles névropathiques sont de plus en plus nombreuses dans toutes les consultations neuropsychiatriques ».

La maladie des téléphonistes, du névrose des téléphonistes, est donc un fait bien connu. Il se manifeste par différents troubles allant depuis les troubles du caractère (humeur, nervosité, idées noires), troubles du sommeil, fatigue nerveuse, fatigue intellectuelle, phénomène d'automatisme (répondre à des questions bien précises, dans la vie privée, par : allo, ne quittez pas ou ne coupez pas) jusqu'aux troubles du fonctionnement des organes viscéraux.

La méthode des réflexes conditionnels (méthode de Pavlov) s'oriente sur les origines de certaines ulcérées et de certaines maladies cardiaques en fonction de certaines lésions mentales. En effet, les répercussions de cet état sanitaire dans la vie sociale et la vie familiale sont immenses et inquiétantes. Nous sommes en droit de nous demander comment seront nos enfants ? Alors qu'il n'y a aucune protection de la femme enceinte dans nos services !

Et l'Administration refuse de reconnaître ces maladies mentales comme maladies professionnelles ! A une « Commission d'hygiène mentale », le Dr Le Guillant qui était l'un des rares médecins à soutenir cette thèse, s'est vu répondre que si les troubles nerveux étaient plus nombreux dans certaines professions, cela tenait au fait que des travailleurs présentaient des personnalités trop fragiles et que cela n'avait aucun rapport avec le travail ! Bien au contraire, ces personnes avaient choisi le métier qui leur convenait le mieux en raison de leur « fragilité même » ! !

Il est certain que le rythme du travail, la vitesse, entraînent un rythme toujours plus grand jusqu'au moment où tout le mécanisme humain lâche. Les meilleures téléphonistes, les meilleures mécanographes sont les plus nerveuses. Mais à l'encontre de la fatigue musculaire, la fatigue nerveuse ne permet pas de s'arrêter à temps. Ces maladies industrielles se rencontrent dans toutes les collectivités ouvrières. Avec la rationalisation du travail, avec le machinisme, la fatigue musculaire est moindre. Mais la rapidité des mouvements, le rendement en un mot, le rythme du travail, font augmenter la fatigue nerveuse : l'ouvrier est survolté (voir la fameuse « chaîne » dans le film de Charlot, *les Temps modernes*).

Déjà en 1910, un docteur suisse revendiquait comme maladies professionnelles (article 93) les troubles névrotiques chez les téléphonistes. Pourtant lorsque les appareils automatiques apparurent, les troubles nerveux diminuèrent, mais depuis 1948 c'est une recrudescence alarmante qui est enregistrée.

La presse bourgeoise se tait évidemment sur un tel état de faits.

C'est à nous, téléphonistes, qu'il appartient d'avertir le public, de protester auprès de l'Administration, d'aider le Dr Le Guillant et son assistant qui travaillent en collaboration avec la C.G.T., en répondant à leur appel (volontaires pour subir des questionnaires-types) et en renforçant notre syndicat C.G.T.

Donc, pour des conditions de travail meilleures, pour une vie plus saine et plus normale, en avant !

JEANNINE (*correspondante.*)

RÉPRESSION FASCISTE AU PORTUGAL

IL y a quelques jours nous avons reçu une lettre dénonçant les persécutions dont sont victimes actuellement plusieurs étudiants du Portugal. Il a paru nécessaire à la Rédaction du « Libertaire » d'en extraire les passages les plus importants afin que les travailleurs français connaissent le véritable visage du fasciste Salazar dont la police n'a rien à envier à celle du bourreau Franco.

De février à avril de cette année, 90 jeunes gens et jeunes filles ont été arrêtés au moment où, du Nord au Sud du pays, les jeunes demandaient au gouvernement portugais des négociations sincères avec l'Union Indienne afin de parvenir à la solution la plus juste du différend de Goa. Trente d'entre eux seront bientôt traduits devant le tribunal, les autres ayant été libérés. De ces 30, tous sont sortis de prison sous caution, excepté 6 d'entre eux. Ce sont Herminio Marvao, membre du Comité central du mouvement d'unité démocratique de la Jeunesse (M.U.D.J.), Angelo Veloso, Pedro Ramos Almeida, Maria Cecilia Alves, Hernani Silva, Agustinho Neto.

L'état de santé de Herminio Marvao est particulièrement grave. Torturé 5 jours et 5 nuits, il est physiquement épuisé. Il semble aussi qu'il a une tuberculose intestinale. Isol dans une cellule froide avec des vêtements insuffisants, il ne peut voir que sa mère. La situation de Herminio Marvao est désespérée. Il faut sauver sa vie. Pour cela, la jeunesse portugaise appelle le peuple français à se solidariser avec elle dans sa protestation, et lui demande de s'adresser à l'ambassade portugaise, d'envoyer des lettres aux ministres de la Justice, de l'Education et de l'Intérieur (à leurs respectifs ministères à Lisbonne), aux juges du tribunal plénaire du Porto (Leao Pinto de Freitas, rue Joaquim-Kopke, 77, Porto, et Joao Vreira de Castro, rue dos Clerigos, 70 Porto).

Les candidats « sociaux » et « indépendants » du C. N. P. F.

ON s'en doutait un peu, que pas mal de listes et de candidats passaient aux « caisses noires » du patronat.

L'hebdomadaire *France-Observateur* a publié le fac-similé d'une lettre confidentielle dont nous reproduisons ici les passages essentiels :

Caisse Syndicale des Maisons de Tissus en Gros
69, rue de Richelieu, Paris-2e
Paris, le 13 décembre 1955

Urgent, très important
confidentiel

Monsieur et Cher Collègue,

Dans une quinzaine de jours, ont lieu les élections. Elles nous intéressent à un double titre : comme citoyen et comme négociant. Le premier aspect de cette question échappe naturellement totalement à la compétence et à l'action de nos organisations professionnelles, mais le deuxième aspect nous intéresse au plus haut point.

Il y a un certain nombre de points qui sont essentiels pour la vie de nos entreprises qui ne peuvent apporter leur concours aux candidats hostiles à l'économie libre et privée en général et au commerce en particulier.

Il est vital que nous puissions aider ceux qui nous soutiennent, qui peuvent du reste appartenir à des partis divers. Il nous faut pour cela des fonds et des fonds immédiats.

...Je vous demande donc de bien vouloir adresser à la Chambre syndicale des Maisons de Tissus en gros, 69, rue de Richelieu, votre participation à l'ordre de la Chambre Syndicale.

Je vous en remercie et vous prie de croire, Monsieur et cher Collègue, l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Président :
Maurice Cauchois.

Crise du logement...

(*Suite de la 1re page*)

250.000 en hôtels ou en meublés.
300.000 en chambres meublées chez des particuliers.
30.000 familles nombreuses n'ont qu'une seule pièce. Et les propriétaires ont appliqué l'échelle mobile des loyers, mais les patrons ont refusé celle des salaires !

Ni l'attribution de salaire annuel garanti, ni la fixation sédentaire de la main-d'œuvre du bâtiment dans des zones déterminées ne sauraient résoudre le problème de la main-d'œuvre. La formation de main-d'œuvre dépend de l'importance, donc des crédits, que les gouvernants accorderont au problème du logement, et non au maintien du colonialisme en Afrique.

Le pouvoir d'Etat, même fort, n'y peut rien, tout comme M. Mendès en est convaincu. En Russie, le pouvoir d'Etat est maître tout puissant : la classe dirigeante a été incapable de créer des logements ouvriers décents. C'est ce que la presse russe a révélé récemment : des hérésies architecturales, des dépenses somptueuses et inutiles, etc.

Mais cette tendance au luxe, à l'oubli de la misère ouvrière, est largement ouverte en France : le Palais de l'O.N.U.-OTAN au Trocadéro, c'est du provisoire... qui dure et qui a coûté la bagatelle de plusieurs milliards pour les charlatans des tapis verts et des massacreurs.

A quand logement à louer ?

Par l'action ouvrière nous ferons reculer les taudis, les chambres d'hôtels, et nous obtiendrons un peu plus d'H.L.M. à loyers réellement modérés.

Comité Pierre Morain

A l'occasion de la fin d'année, le Comité Pierre MORAIN demande à tous de manifester leur solidarité à notre camarade emprisonné.

Ils peuvent manifester cette solidarité en écrivant au directeur de la prison de la Santé (rue de la Santé, Paris-14e), en réclamant pour nottre camarade le régime politique.

Ils peuvent aussi adresser un colis à Pierre Morain, dont voici le numéro « écrou 428-438 1-124 ».

En manifestant votre solidarité à Pierre MORAIN, vous montrerez votre opposition à la honteuse guerre d'Afrique du Nord et votre opposition à l'utilisation du contingent dans cette guerre.

Adhérez au Comité Pierre MORAIN.

Adresse : Jacques Danos, Af. Inf., 5, rue Lamartine, Paris.

MOTIONS de SOLIDARITE

LE Conseil syndical du C.E.N. Saclay (Syndicat National des travailleurs de l'Energie Atomique, C.G.T.), réuni le 5 décembre 1955, devant les mesures arbitraires d'interdiction et de suspension de journaux de toutes opinions, devant les poursuites intentées contre des militants ouvriers français ou nord-africains, demande le respect des libertés démocratiques et la suspension des poursuites intentées contre les militants ouvriers et les jeunes pour activités anticolonialistes.

Le Conseil Syndical s'élève contre les condamnations successives infligées à Pierre Morain, syndiqué C.G.T., actuellement emprisonné pour un an. Il demande sa libération immédiate, ainsi que l'arrêt des poursuites contre tous ceux qui mènent l'action contre la guerre colonialiste d'Algérie.

NAISSANCE

Pour Philippe, Line et le petit Jacques

Les militants de la F.C.L. et les lecteurs du « Lib » adressent à Philippe, Line et au bébé leurs vœux affectueux de bonheur et de santé. Un jeune camarade nous est né !

Un groupe d'Algériens organisés souhaitent le bonheur et la prospérité au camarade Philippe, un prompt rétablissement à la petite mère Line et longue vie au bébé.

Si vous offrez un cadeau pour le Nouvel An...

POURQUOI PAYER PLUS CHER ?

Vous pouvez acheter ur montre vendue dans le commerce 9.000 frs pour 5.000 frs !

Une Montre de classe Française

RUBIS - SPORT
(Marque déposée)
Fabrication Française
GARANTIE 5 ANS
BrillOR contrôlé
Mouvement ancre
15 rubis sélectionnés
Lumineuse — Etanche
Antimagnétique

Fournit au travailleur un outil donnant l'heure

Son prix: 5.000 f.

Accepte Dépositaires ou Représentants

RUBIS-SPORT

Toutes commandes et correspondance à:
R. JOULIN, 145, quai de Valmy, Paris-10e. C.C.P. Paris 5561-76.

Le Directeur-Gérant : G. FONTENIS.
SOFRIM, 17, rue Clignancourt, Paris-18e